

1) DEMOCRATIE LOCALE

Oui nous souhaitons renforcer la participation des Brevinois pour l'élaboration des projets.

-Notre programme a pour « clé de voute » une méthode « construire ensemble » basée sur un triptyque : **écouter, analyser, servir.**

-Tout projet d'envergure sera co-construit avec des Bréviinois.

- Les bréviinois, associations, commerçants seront consultés en amont des projets, avant tous cabinets extérieurs.

-Nous faciliterons les rencontres avec les élus grâce à un agenda simple et accessible à tous.

2) SECURITE / INCIVILITES

• 2.1 SECURITE

• Renforcer la police municipale, **en effectif et en amplitude horaire**, pour garantir une présence visible et améliorer la proximité et la réactivité.

• Installer un dispositif de **vidéoprotection** fondé sur une analyse précise des zones à sécuriser.

• 2.2

• Rétablir l'éclairage public en sécurisant les centres-villes après 23h grâce à un éclairage modernisé, intelligent et économe (LED et détecteurs de présence)

3) THEME URBANISME

• 3.1 Politique générale en matière d'urbanisme

3.1.1 et 3.1.2

Parking de la Bresse, nous ne poursuivrons pas le projet de densification de la Bresse sous la forme actuellement proposée.

Ce programme prévoit 250 logements majoritairement répartis dans des immeubles de 5 et 6 étages.

Ce projet s'inscrit dans une logique plus large issue des orientations du PLUI arrêté le 23 octobre 2025. Il prévoit d'autres opérations de même nature, avec des hauteurs pouvant aller jusqu'à 8 étages, avec une perspective de 600 logements en centre-ville.

Nous refusons ces projets en rupture avec l'image de notre commune.

Nous défendons la construction de logements mais dans le respect de notre cadre de vie avec des hauteurs maîtrisées. Nous souhaitons mettre en œuvre une densification raisonnable, une protection de l'équilibre urbain et de l'identité de notre commune. Une répartition de petits « immeubles » bien intégrés dans notre commune, ainsi que la réhabilitation de maisons pouvant accueillir plusieurs locataires, permettra de proposer de nouveaux logements tout en renforçant le lien intergénérationnel.

Nous nous appuyerons sur le BRS (bail réel solidaire) pour diminuer le prix et l'accessibilité pour les jeunes et les familles dans la construction de maisons.

3.1.3 Moyens financiers par rapport aux populations modestes zones PPRL et SPR : nous proposons dans un premier temps d'établir un diagnostic des logements concernés pour ensuite étudier les solutions d'accompagnement envisageable.

3.1.4 Espaces et équipements à rénover :

Pour les Pins, construction d'une **Halle ouverte** place Basle.

A l'océan : rénovation du centre de l'océan en concertation avec les habitants de ce secteur et les commerçants, projet qui avait été stoppé en 2018 par la majorité actuelle.

3.1.5 Stationnement public : la suppression de 140 places de stationnement boulevard Padioleau, auxquelles se sont ajoutées le besoin de places pour le nouveau centre médical des Pins, et la perspective de pertes de places sur le parking de la Bresse, nous impose de garantir que dans tout projet immobilier le stationnement sera adapté aux besoins des habitants.

Le PLUI arrêté en octobre 2025 prévoit 1 place de stationnement et par logement dans le centre-ville !

A défaut, le quotidien des Bréviinois sera dégradé et nous craignons à terme un impact sur le commerce de proximité (marché et magasins du centre), ainsi que sur la fréquentation de notre station balnéaire. Nous souhaitons également revoir l'amplitude de la zone bleue.

- 3.2 Elaboration d'un RIP : nous n'avons pas répondu directement à ce point dans notre programme. Aussi, ce sujet est noté et sera repris lorsque nous serons élus.

- 3.3 Nous souhaitons anticiper et adapter les moyens de protection aux risques naturels (inondations, submersion marine, sécheresse, incendies) en renforçant les dispositifs de prévention et en mettant en place un système d'alerte à la population (type SMS).

4) THEME BOISEMENT

- 4.1 Protéger notre patrimoine arboré, en élaborant un véritable **plan de gestion de la forêt urbaine, de nos haies et en donnant toute sa portée à la Charte de l'arbre.**

- 4.2 Veiller au respect des règles d'urbanisme et des obligations de replantation, afin de protéger durablement notre cadre de vie avec la création d'une brigade environnementale.
- 4.3 Transformer la commission mixte environnement en commission Environnement & Adaptation au Changement Climatique, et s'appuyer sur la charte de l'arbre en la renforçant.
- 4.4 Zones réservées avec dispositif « ORE », ce point n'a pas été mentionné dans le programme, mais il fait partie des leviers permettant de garantir une replantation réelle sur la commune. Le contrôle des abattages « injustifié » constitue un autre levier limitant la replantation en zones réservées.

5) THEME DECHETS MENAGERS

- 5.1 Ramassage des encombrants : ce point ne figure pas dans le programme, mais sera examiné.
- 5.2 Déchets verts pour les personnes ne pouvant se déplacer. Des solutions de compostage ou de broyage sont aujourd'hui envisageables. Nous examinerons le sujet.

6) THEME VOIRIES / DEPLACEMENTS

- 6.1 Déplacements « doux », l'étude réalisée au niveau CCSE nous servira de base pour améliorer ces déplacements doux sur la commune, afin qu'ils soient "de bout en bout" sur les axes fréquentés.
- 6.2 Relier efficacement les deux centres-villes par une liaison routière ludique, et finaliser la promenade du bord de mer afin d'en assurer une véritable continuité.
- Faire de la propreté une priorité municipale, en renforçant l'entretien de notre commune et réimplanter des poubelles
- 6.3 Investir 6 millions d'euros sur le mandat pour remettre à niveau les voiries, pistes cyclables, trottoirs et abribus.
- 6.4 Application covoiturage, ce point n'a pas été indiqué dans le programme.

7) TRANSPORTS

- 7.1 Brevibus : est-il prévu d'élargir les dessertes
- 7.2 Pont navette vélo / pont
Amélioration desserte ALEOP

Ces points seront ouverts si nous sommes élus, nous ne pouvons nous prononcer à ce jour sur des sujets dont nous n'avons pas la compétence

8) LITTORAL

- 8.1 Plages/ 8.2 Exutoires / 8.3 Ouvrages de défense : Notre commune se caractérise par un attrait pour la baignade et la pêche à pied. De nombreuses personnes s'adonnent à ces 2 activités. Malheureusement le milieu maritime est fragile et les pollutions régulières. Aujourd'hui l'information des Brévinois et les touristes, est insuffisante. L'observation régulière et l'anticipation de ces derniers, doit être la règle, afin d'éviter des travaux lourds plus tard. L'exemple des épis, du mur de défense de côte, des dégradations du côté Loire (secteur décharge) illustrent bien cette nécessité. Ne pas anticiper, ne pas être réactif pour les réparer au fur et à mesure accentuera inévitablement le coût de leur remise en état si l'étude (qui prend du temps) indique qu'il faut les réhabiliter.
- 8.4 Sentiers côtiers : Nous souhaitons relier efficacement les deux centres-villes par une liaison routière ludique, et finaliser la promenade du bord de mer pour assurer une véritable continuité.